

Accompagner l'élève handicapé dans les gestes de la vie quotidienne

Avril 2009

ASH 04

1

Accompagner l'élève
dans des moments intimes
(exemple lors du passage aux toilettes)

Intérêt de la **Métacommunication**

Définition de la métacommunication

- la métacommunication consiste à annoncer ce que l'on va faire ou à en discuter ensemble avant.
- C'est donc un échange d'informations sur la communication ou sur la relation.
- Il s'agit de préciser comment on veut que se passe la communication.

Quelques exemples pris dans différents contextes

- « Vous pouvez me tutoyer... »
- « J'ai besoin de silence pour parler.... »
- « La pique que je vais faire va peut-être vous faire mal... »
- « Pour que nous puissions être en phase, j'aimerais que nous nous réunissions au moins une fois par semaine.. »

Intégrer la métacommunication comme un réflexe professionnel


- La métacommunication doit s'employer même si l'on pense que la personne ne comprend pas.
- Même à un bébé, il est possible de décrire ce qui se passe (les gestes que l'on fait quand on le lave, quand on lui donne à manger...)
- Conclusion : on peut intégrer, comme un réflexe professionnel, le fait d'expliquer le geste que l'on va faire avant de le faire ou la façon dont on veut que se passe la communication.

Utiliser la métacommunication pour accompagner l'élève dans des moments d'intimité (Exemple lors du passage aux toilettes)

- Au-delà des aspects matériels et de manutention, c'est la question de l'approche de l'intimité qui est posée.
- La métacommunication est l'un des premiers outils à utiliser dans l'approche de l'intime.
- En effet, elle peut agir comme un espace d'autorisation et de protection.

Exemple de l'utilisation de la métacommunication lors du passage aux toilettes

- Lors de tout passage aux toilettes, il est conseillé d'utiliser la métacommunication pour décrire ce qui va se passer. La parole met ainsi un espace de pudeur.
- Avant de toucher un élève, son AVS peut lui dire ou lui demander :
 - « Je vais te prendre le bras, es-tu prêt? »
 - « Je vais passer ton pull, tends les bras s'il te plait. »
 - « Est-ce que je suis trop proche de toi? »



Accompagner l'élève dans des rituels journaliers

Importance des rituels

- Les rituels sont un ensemble d'attitudes qui sont pratiquées et répétées au quotidien.
- Les rituels sont propres à chaque situation et à chaque personne.
- Exemple : les rituels d'accueil en maternelle sont différents d'un enseignant à l'autre (accueil dans la classe ou dans la cour, mise en activité immédiate ou non...)

- Le rituel est un excellent moyen :
 - de séparer les séquences, les activités;
 - pour passer d'un moment agité à un moment calme;
 - **pour rassurer un élève angoissé;**
 - pour aider l'élève à se repérer dans les apprentissages successifs ...
- Le rituel pour un AVS peut être matérialisé par :
 - un regard particulier ou une mimique;
 - une phrase, toujours la même pour un contexte particulier;
 - une image;
 - un silence;
 - un geste;
 - un petit jeu...

- Avec un élève, il est possible de ritualiser une façon de faire, par exemple :
 - démarrer la journée toujours de la même façon;
 - mettre les mots importants toujours de la même couleur;
 - utiliser des stylos de couleurs différentes pour illustrer des consignes différentes;
 - disposer de petits cartons d'alerte pour décrire des comportements (Ex : carton rouge pour décrire un comportement inadapté à la situation).
- On peut prévoir dans la classe ou dans l'école un lieu qui sera utilisé si l'on a une remarque difficile à faire. L'élève saura que, lorsqu'on le conduit dans cette zone, c'est qu'il a franchi une limite.



Accompagner l'élève au moment des repas

Les modalités d'accompagnement à la prise de repas de l'élève handicapé

- L'objectif général est de s'assurer que l'élève prenne bien son repas, dans des conditions optimales de sociabilité.
- L'AVS peut avoir à remplir un plateau de cantine, à le porter, puis à installer l'élève à sa table.
- L'AVS peut avoir ensuite à couper, à préparer les aliments pour en faciliter la prise.
- Parfois, il doit même faire manger l'élève en l'aidant à porter les aliments à sa bouche.

- A chacune des étapes du repas, l'AVS doit garder en tête deux objectifs permanents :
 - cultiver toute tentative ou possibilité de prise d'autonomie de la part de l'élève accompagné;
 - et associer un ou plusieurs de ses pairs à ce moment prévu pour être convivial.
- **Attention !!** l'AVS qui intervient en journée continue auprès d'un même élève, doit pouvoir bénéficier d'une pause de **20 minutes minimum toutes les 6 heures (code du travail article L.220-2)**. Ceci peut lui permettre, par exemple, de prendre son propre repas indépendamment de celui de l'élève accompagné.
- Son remplacement auprès de l'élève à ce moment là doit être prévu, s'il s'avère nécessaire.